

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

<p><b>12 décembre 2019</b> Genève Université</p>	<p><b>Procédure pénale Perquisition, scellés et séquestre</b> Ce colloque permettra d'aborder notamment les questions suivantes: Qui peut solliciter la mise sous scellés? Que doit faire l'avocat et à quel moment? Que doit faire le Ministère public pour sauvegarder les intérêts en jeu? Quelles sont les spécificités de la perquisition dans une étude d'avocats? Quels rôles les parties doivent-elles jouer dans la phase du tri? Comment le Tribunal des mesures de contrainte procède-t-il? Les intervenants seront tous praticiens du droit pénal.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Ordre des avocats de Genève Tél. 022 310 50 65 secretariat@odage.ch odage.ch/formation-permanente/ conferences/agenda</p>
<p><b>13 décembre 2019</b> Unia Berne</p>	<p><b>Droit du travail Influence du droit international</b> Pour son colloque juridique, l'USS a invité le juge suisse à la CrEDH, Helen Keller, à parler de l'influence du droit international du travail sur la jurisprudence de la CrEDH. Des spécialistes évoqueront ensuite la portée des instruments de l'OIT en Suisse, le droit suisse de la sécurité sociale face aux normes internationales, la digitalisation du contrat de travail et, enfin, la liberté négative d'association entre Strasbourg, Luxembourg, Genève et Lausanne.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Union syndicale suisse Tél. 031 377 01 01 info@uss.ch uss.ch/actuel/agenda</p>
<p><b>16 janvier 2020</b> Fribourg Université</p>	<p><b>Droit des successions Planification et liquidation</b> Cette journée de formation continue de caractère général traitera du partage successoral en lien avec la fiscalité, des conflits d'intérêts en matière de successions, du legs de valeurs hors succession, des successions insolubles, de l'opportunité d'une médiation et, enfin, des règles légales et volontaires de partage.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Service de la formation continue Tél. 026 300 73 39 formcont@unifr.ch unifr.ch/formcont</p>
<p><b>30 janvier 2020</b> Fribourg Université</p>	<p><b>Droit de la famille L'autorité parentale conjointe</b> Une première conférence donnera un aperçu de la position la plus récente du Tribunal fédéral. Dans un second exposé, les applications pratiques seront relatées par un juge. Une troisième présentation traitera enfin des conséquences psychologiques de l'autorité parentale conjointe sur les enfants et les parents. Une session de cas pratiques abordera, par ailleurs, les questions qui posent souvent problème dans la vie de tous les jours ou dans l'application du droit.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Service de la formation continue Tél. 026 300 73 39 formcont@unifr.ch unifr.ch/formcont</p>
<p><b>4 février 2020</b> Lausanne Université</p>	<p><b>Droit administratif La contractualisation en droit public</b> Les conférenciers se demanderont si, «au-delà des apparences, le contrat de droit public est vraiment bilatéral», avant de se pencher sur les droits belge et allemand des contrats administratifs. Ils traiteront ensuite de la «contractualisation de la fonction publique fédérale en droit suisse, entre droit public et droit privé», des contrats d'emploi des agents du secteur public en Europe, des conventions de droits à bâtir et du contrat de fourniture d'énergie.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Centre de droit public Tél. 021 692 28 10 droitpublic@unil.ch unil.ch/droitpublic/jda2020</p>
<p><b>7 février 2020</b> Fribourg Université</p>	<p><b>Droit des personnes Protection de l'enfant et de l'adulte</b> Cette journée entend faire le point sur l'actualité en droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Une conférence portera sur les procurations privées et une autre sur les droits et obligations d'aviser. Des ateliers permettront d'analyser tant le rôle des proches dans le droit des curatelles que le droit à l'autodétermination. Le placement à des fins d'assistance sera thématiqué sous l'angle des mineurs, mais aussi d'un point de vue psychiatrique en relation avec les mesures ambulatoires.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Service de la formation continue Tél. 026 300 73 39 formcont@unifr.ch unifr.ch/formcont</p>